



Direction départementale
de la cohésion sociale
de l'Eure

Lettre des rythmes éducatifs

<http://www.eure.gouv.fr/Politiques-publiques/Jeunesse-sport-et-vie-associative>

n° 21 - juillet 2014

Les bonnes pratiques

«La fête des rythmes !»

Les collectivités engagées dans la réforme ont parfois organisé soit en cours d'année soit en juin une soirée festive destinées à rassembler tous les acteurs locaux du PEDT, occasion pour les enfants de faire connaître le résultat de leurs activités, et aux intervenants de valoriser leurs travaux.

C'est aussi un important moment de cohésion sociale et de rencontre de tous les acteurs éducatifs.

De l'importance de la communication

Depuis le début de l'année la D.D.C.S. vous adresse la « lettre des rythmes éducatifs », d'abord tous les quinze jours puis toutes les semaines depuis avril. Cet outil a voulu vous aider dans l'élaboration des projets, attirer votre attention sur des difficultés, faire connaître au plus grand nombre les réponses aux questions posées... Mais aussi faire connaître les expériences intéressantes qui ont pu être relevées.

L'ensemble des numéros de la lettre des rythmes est consultable sur le site de la Préfecture de l'Eure à la rubrique : <http://www.eure.gouv.fr/Politiques-publiques/Jeunesse-sport-et-vie-associative/Reforme-des-rythmes-scolaires-et-educatifs/Lettres-des-rythmes-educatifs>

Il vous appartient aussi maintenant de bien anticiper et veiller à la communication qui sera faite dans les premiers jours de septembre, à la fois vis à vis des enfants, des parents, de tous les acteurs de la mise en œuvre du dispositif... et des médias ! Il serait dommage que le dynamisme des projets et la qualité recherchée des activités soient obérés par de simples et inévitables difficultés de collage des premiers jours.

Les agents de la Préfecture, des Services académiques, de la caisse d'allocation familiale et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale continueront de vous accompagner dans les prochains mois

Bruno LEONARDUZZI

Inspecteur de la jeunesse, des sports
et de la vie associative

D.D.C.S.

Les lettres des rythmes éducatifs est consultable sur le site internet :

<http://www.eure.gouv.fr/Politiques-publiques/Jeunesse-sport-et-vie-associative/Reforme-des-rythmes-scolaires-et-educatifs/Lettres-des-rythmes-educatifs>

Lettre n° 1 : Compte rendu de la réunion des coordonnateurs jeunesse le 12/11/13

Lettre n° 2 : Un CQP animateur loisirs sportifs organisé dans l'Eure

Lettre n° 3 : Les éléments constitutifs d'un PEDT

Lettre n° 4: Un programme de formation continue des animateurs 2013/2014

Lettre n° 5 : Emplois d'avenir

Lettre n° 6 : Le CNDS dans la mise en œuvre des nouveaux rythmes

Lettre n° 7 : La mobilisation des organismes de formation au BAFA

Lettre n° 8 : L'encadrement contre rémunération des activités physiques et sportives

Lettre n° 9 : Qu'est-ce qu'un bénévole ?

Lettre n°10 : Trouver un éducateur sportif grâce à APSL 27

Lettre n°11 : Les aides de l'Etat

Lettre n° 12 : Appel à projet

Lettre n° 13 : Les accueils de loisirs multi-sites

Lettre n° 14 : Le rythme des plus jeunes enfants

Lettre n° 15 : Le projet éducatif des accueils collectifs de mineurs

Lettre n° 16 : Un programme de formation continue des intervenants en animation

Lettre n° 17 : Etre employeur de stagiaires au B.A.F.D

Lettre n° 18 : Les facilités d'encadrement ouvertes par un PEDT

Lettre n° 19 : P.E.D.T.

Lettre n° 20 : La zumba